

Ce BTS forme au métier de technicien supérieur comptable. Quel que soit le contexte professionnel, les activités du titulaire de l'emploi s'appuient sur la maîtrise de techniques spécifiques et intègrent de façon indissociable les dimensions organisationnelle et relationnelle liées à la pratique professionnelle.

Le titulaire de l'emploi se voit confier la tenue de la comptabilité financière, l'établissement des états financiers, la gestion des relations avec les administrations fiscales et sociales, la production, l'analyse et la communication d'informations financières et de gestion, dans tout type d'organisation et de contexte technologique de traitement de l'information. Il s'assure de l'adéquation du traitement de l'événement par rapport à la règle (contrôle interne et obligations légales). Il lui faut aussi s'adapter aux évolutions juridiques et économiques, analyser et traduire ces évolutions afin de les rendre utilisables par les autres acteurs internes et externes.

L'évolution des normes comptables le conduit à plus prendre en compte les conditions réelles d'exploitation et, en conséquence, à faire intervenir un plus grand nombre d'acteurs dans le processus de collecte des données et d'évaluation des biens.

Le titulaire de l'emploi est en mesure d'assurer la gestion de la paie, le suivi des contrats de travail et le respect des obligations sociales.

Il assure le paramétrage et la mise en œuvre des logiciels professionnels, dans le respect des procédures comptables et financières.

Il peut également participer ou être chargé de l'élaboration des données prévisionnelles, (en particulier la construction des budgets et des indicateurs de suivi de gestion) et produire les informations permettant de préparer les décisions.

Ces activités le conduisent à intervenir dans l'organisation du système d'information comptable et de gestion de l'entreprise.

➡ Déroulé

Ce BTS constitue le premier niveau de recrutement dans les entreprises. La majorité d'entre eux sont employés de services comptabilité-finance et leurs fonctions sont la gestion, la comptabilité et les fonctions administratives.

Les emplois se situent :

- dans les entreprises du secteur concurrentiel comme comptable unique dans les petites entreprises ou comme comptable spécialisé dans les grandes entreprises;
- dans les entreprises prestataires de services comptables et de gestion : cabinets d'expertise comptable, centres de gestion agréés, cabinets d'audit et de conseil comme assistant ou collaborateur ou chargé de clientèle ;
- dans les banques, les assurances ;
- dans le secteur associatif ou les services comptables et financiers du secteur public.

Dans les entreprises, l'évolution de carrière est positive : avec l'expérience, le ou la comptable peut devenir chef comptable ou évoluer vers d'autres fonctions financières (contrôle de gestion, audit interne). D'autre part l'organisation de la filière professionnelle comptable permet assez facilement de se former tout au long de la vie et d'accéder à un niveau supérieur de responsabilité.

Métiers accessibles :

- assistant(e) de gestion en PME
- comptable.

➡ Accès à la Formation

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS).

En priorité :

- BAC général (en fonction des choix des EDS en classe de 1^{ère} et Terminale)
- Bac STMG
- Bac pro Assistance à la gestion et de leurs activités

➡ Programme

Matières	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Culture générale et expression	3h	3h
LV1 : Anglais obligatoire	2h	2h
Mathématiques appliquées	2h	2h
culture économique, juridique et managériale	4h	4h
culture économique, juridique et managériale appliquée au BTS CG	1h30	1h30
P1 : Gestion comptable des opérations commerciales – P2 : gestion des relations avec les salariés et les organismes sociaux	6h	4h
P3 : Gestion fiscale et relations avec l'administration des impôts - P4 : production et analyse de l'information financière	5h	2h
P5 : Gestion des immobilisations et des investissements - P6 : Gestion de la Trésorerie et du financement	2h	5h
P7 : Détermination et analyse des coûts	2h	2h
Ateliers professionnels	3h	4h
Accès des étudiants aux ressources informatiques et documentaires de l'établissement	3h	3h
Langue vivante 2 (facultatif)	2h	2h
Remise à niveau(1)	2h	-
Module optionnel d'approfondissement (2)	-	2h

*horaires hebdomadaires

(1) les heures de remise à niveau sont orientées vers l'accueil et l'accompagnement des étudiants qui en fonction de leur cursus antérieur en auraient besoin.

(2) Le module optionnel de spécialisation est défini par l'équipe pédagogique

Grille d'examen

Épreuves	Coeff.
E1 : Cultures générales et expression	
Sous épreuve : Culture générale et expression	4
Sous épreuve : LV1 étrangère (Anglais)	3
E2 : Mathématiques appliquées	3
E3 : Culture économique, juridique et managériale	6
E4 : Traitement et contrôle des opérations comptables, fiscales et sociales	
Sous épreuve : Etude de cas	9
Sous épreuve : Pratiques comptables fiscales et sociales	4
E5 : Situations de contrôle de gestion et d'analyse financière	5
E6 : Parcours de professionnalisation	5
Epreuve facultative	
Langue vivante étrangère 2	-
Engagement étudiant(1)	-

(1) Cette épreuve vise à identifier les compétences, connaissances et aptitudes acquises par le candidat dans l'exercice des activités mentionnées à l'[article L. 611-9 du code de l'éducation](#) et qui relèvent de celles prévues par le référentiel d'évaluation de la spécialité du diplôme de brevet de technicien supérieur pour laquelle le candidat demande sa reconnaissance « engagement étudiant ». Épreuve obligatoire à la suite de laquelle intervient l'épreuve facultative « engagement étudiant » : E6 Parcours de professionnalisation

Descriptif des matières

- Gestion comptable des opérations commerciales.
- Gestion des relations avec les salariés et les organismes sociaux.
- Gestion fiscale et relations avec l'administration des impôts.
- Production et analyse de l'information financière.
- Gestion des immobilisations et des investissements.
- Gestion de la trésorerie et du financement.
- Détermination et analyse des coûts.
- Prévion et gestion budgétaire.
- Mesure et analyse de la performance.
- Organisation du système d'information comptable et de gestion.

Stages

10 semaines dont 5 à 6 en fin 1^{ère} année, dans une entreprise, un cabinet comptable ou une organisation non marchande et 4 à 5 en 2^{ème} année.

Statistiques

Académie de Montpellier

En 2017 : 271 candidats inscrits, 269 présentés, 217 admis (soit 80,67% de réussite).

En 2018 : 270 présents, 226 admis (soit 83,70% de réussite).

Académie de Toulouse

En 2018 : 264 candidats présents, 216 candidats admis (soit 81,8% de réussite).

En 2019 : 250 candidats présents, 212 candidats admis (soit 84,8% de réussite).

Poursuites d'études

Le BTS est un diplôme professionnel, cependant des poursuites d'études sont possibles.

En diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) en 2 ans pour rejoindre la filière de l'expertise comptable.

En licence professionnelle

- ✓ Assurance, banque, finance spécialité métiers de la gestion option finance-comptabilité ;
- ✓ gestion des ressources humaines spécialité gestion des emplois et des rémunérations
- ✓ Droit, économie, gestion des ressources humaines spécialité gestion de la paye et des emplois
 - ✓ Assurance, banque, finance spécialité collaborateur comptable spécialisé en technologies de l'information et de la communication
 - ✓ Droit, économie, gestion assurance, banque, finance spécialité collaborateur comptable spécialisé en technologies de l'information et de la communication ;

En licence :



- ✓ économie et gestion ;
- ✓ comptabilité, contrôle, audit ;
- ✓ contrôle et système d'information comptable ;
- ✓ AES administration économique et sociale ;

• **Dans les IUP** du domaine du management et de la gestion des entreprises (des masters professionnels).

• **En école de commerce** qui recrute, dans le cadre des admissions parallèles, des bac + 2 sur concours type Passerelles ou autres.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux "Après le Bac: choisir ses études supérieures" et "Après un Bac +2"

➡ Où se former

11	Castelnaudary Lycée G.Tillion (Public) 
11	Narbonne Lycée Louise Michel (Public) CFA Education Nationale Lycée Louise Michel A
30	Nîmes Lycée polyvalent Ernest Hemingway (Public) Lycée Saint-Vincent de Paul (Privé sous contrat)
30	Saint-Christol-lès-Alès Lycée polyvalent Jacques Prévert (Public)
34	Castelnau le lez Lycée Georges Pompidou (Public)
34	Lunel Lycée polyvalent Louis Feuillade (Public)
34	Montpellier Lycée Jules Guesde (Public) Lycée Nevers (Privé sous contrat)
34	Sérignan Lycée Marc Bloch (Public) 
48	Mende Lycée Notre-Dame (Privé sous contrat) A
66	Perpignan Lycée François Arago (Public) Lycée François Arago (Public) A
09	Foix Lycée Gabriel Fauré (Public)
12	Millau Lycée Jean Vigo (Public)
12	Rodez Lycée Charles Carnus (Privé sous contrat)
31	Muret Lycée Pierre d'Aragon (Public)
31	Saint Gaudens Lycée de Bagatelle (Public)
31	Toulouse Lycée Ozenne (Public) Lycée Rive gauche (Public) Lycée Raymond Naves (Public) Lycée Déodat de Séverac (Public) A Institut Limayrac (Privé sous contrat)
32	Lectoure Lycée Maréchal Lannes (Public) Lycée Maréchal Lannes (Public) A
65	Tarbes Lycée Marie Curie (Public) CFA Académie de Toulouse – Lycée Marie Curie A
81	Albi Lycée Louis Rascol (Public)
82	Montauban Lycée Antoine Bourdelle (Public)

A formation en apprentissage



Internat/ Hébergement possible

➡ Pour en savoir plus

- Dossiers « Les écoles de commerce »; « Etudier et travailler à l'étranger »;
- Parcours « Les métiers de la gestion, de la comptabilité et des ressources humaines »;
- Infosup « Après un BTS ou un DUT »;

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).